Rosario Ennio Turrisi

Ipomoea imperati (Vahl) Griseb. (Convolvulaceae), nouvelle entité pour la flore sicilienne

Abstract

Turrisi, R. E.: *Ipomoea imperati* (Vahl) Griseb. (*Convolvulaceae*), nouvelle entité pour la flore sicilienne. – Fl. Medit. 11: 373-378. 2001. – ISSN 1120-4052.

L'auteur signale une station d'Ipomoea imperati (Vahl) Griseb. (Convolvulaceae) près de l'embouchure du fleuve S. Léonard (Syracuse, Sicile). Il met en évidence que l'espèce est nouvelle pour la flore sicilienne et que, à la suite de sa disparition dans le locus classicus et dans d'autres localités déjà connues, la station découverte doit être considerée comme unique sur le territoire italien. Il donne aussi des renseignements sur l'écologie de l'espèce et sur sa distribution le long des côtes du bassin méditerranéen.

Au cours des herborisations effectuées sur le littoral oriental de la Sicile, nous avons retrouvé, près de l'embouchure du fleuve S. Léonard (Syracuse), une station d'*Ipomoea imperati* (Vahl) Griseb.

Selon Pignatti (1982) et Greuter & al.(1986) le genre *Ipomoea*, est présent en Italie, avec 5 espèces: *I. batatas* (L.) Lam., *I. imperati* (Vahl) Griseb., *I. indica* (Burm.) Merr., *I. purpurea* (L.) Roth, *I. sagittata* Poiret.

I. imperati, I. sagittata et I. purpurea, font parties du contingent floristique naturel italien, tandis que les deux autres espèces sont cultivées comme plantes ornementales ; cellesci peuvent s'echapper des cultures, bien qu'elles ne manifestent pas une forte tendance à se naturaliser. I. imperati, quant à lui, est cité par Pignatti (l.c.) dans une seule station italienne: l'Île d'Ischia (Campanie), car cette espèce a disparu des stations localisées dans le golfe de Naples et dans l'Île de Capri, ou elle avait été signalée souvent par erreur (Pignatti, l.c.).

Il est intéressant de rappeler que cette espèce a été au centre de plusieurs discussions taxonomiques. En effet, selon La Valva & Sabato (1983) la première signalisation de cette espèce en Italie est de Petagna (1787), qui la trouva sur le littoral napolitain, près de Bagnoli, en la décrivant comme *Convolvulus sinuatus*. Cirillo, un an après, décrivit les individus de la population de Bagnoli sous le nom de *Convolvulus stolonifer*, qui n'est qu'un synonyme du taxon de Petagna. En 1790 Vahl décrivit le même taxon comme *C. imperati*, en se basant sur une iconographie d'Imperato (1672), botaniste prè-linnéen.

La typification du binôme Ipomoea imperati (Vahl) Grisebach est due à La Valva &

Sabato (l.c.), qui considèrent nécessaire d'appliquer cet épithète à cette entité. En effet le nom de Petagna, ulterieurement transféré au genre *Ipomoea*, est l'homonyme d'un autre nom, utilisé par Ortega en 1798 (*I. sinuata* Ortega) le transfert du taxon de Cirillo, dû a Gmelin (1791), est illégal, du moment que le type de Cirillo coïncide avec celui de Petagna.

La localité italienne à laquelle Pignatti se réfère dans sa Flore est celle de Gussone (1854) qui la trouva "nell'arene dell'Arso presso al mare (rara)"; et "copiose vero" a "Lacco alla marina di S. Montano". L'espèce, disparue du locus classicus, aurait donc dû être retrouvée dans l'Île d'Ischia (Campanie), qui représentait la seule station connue de la littérature pour le territoire italien. Malheureusement, l'espèce semble avoir aussi disparu dans cette localité, selon La Valva & Sabato (l.c.) "Unfortunately this plant recently appears to be extinct both in the locus classicus and other known Italian localities". Récemment I. imperati a été inséré, parmi les 15 espèces declarées éteintes, dans la liste rouge des plantes d'Italie (Conti & al., 1992). Cependant notre signalisation permet de considérer cette espèce présente sur le territoire italien, mais limitée a une seule station.

I. imperati est présent en Europe exclusivement dans la région méditerranéenne. Tutin & al. (1972) l'indiquent comme une entité localisée en Europe, signalée seulement aux Açores (Portugal), en Crète (Grèce) et, de manière douteuse, dans les Îles Baléares (Espagne). Greuter & al. (1986), la signalent aussi dans les Îles de la mer Égée orientale, la Turquie orientale, Chypre, le Liban, la Syrie, la Peninsule du Sinaï, la Libye, Israël, la Jordanie, l'Egypte, l'Algérie et le Maroc (voir tableau 1 et figure 1).

Tableau 1 Stations d'Ipomoea imperati dans la zone méditerranéenne selon les données bibliographiques.

Tableau 1 Stations d'Ipomoea imperati dans la zone mediterraneenne selon les données bibliographiques.	
ENTITÉS POLITIQUES-ADMINISTRATIVES ET LOCALITÉS	AUTEURS
Algérie: Castiglione;	Battandier, 1888
Îles Baléares : Palau, Cabrera, (Majorque)	Bonafè, 1979
Île de Chypre : Famagouste, Ayia Napa;	Christos & Georgiades, 1987
Turquie: Adalie, Icel, Adana (2 Km à l'ouest de Yumurtalik),	Davis, 1978
35 Km au sud de Ceyhan, Karatas, Alexandrette, Hatay (Antioche); Île de Rhodes: Rhodes;	
Turquie orientale, Île de Chypre; Crète, Îles de la mer Egée	Greuter et al., 1986
orientale; Syrie; Jordanie, Peninsule du Sinaï; Liban, Israël; Libye,	
Algérie, Maroc; Îles Baléares, Tripolitanie:Île de Farwa, au	Jafri & El-Gadi, 1977
large du littoral de Zuara,	
Maroc: Azemmour, Larache et Mehdiya;	Mohamed & Mohamed, 1998
Egypte: Abusir et Alexandrie;	Muschler, 1912
Turquie: Alexandrette et Antioche; Liban: Sidon, Tripoli, Beirut	Post, 1932
e Tyre; Peninsule du Sinaï: Gaza; Israël: Jaffa,	
Crète; Îles Baléares,	Tutin et al.,1972

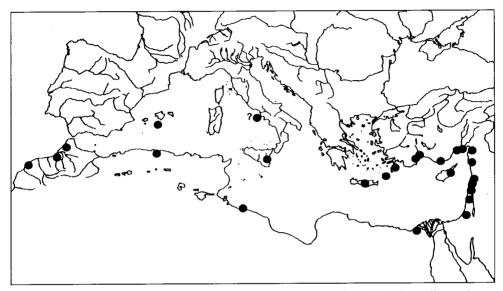


Fig. 1. Distribution d'Ipomoea imperati (Vahl) Grisebach dans les regions du bassin méditerranéen.

Écologie de l'espèce et caractéristiques de la station.

I. imperati représente la seule espèce du genre, qui préfère les littoraux sablonneux, où elle pousse en association avec les premières formations végétales qui suivent la zone abiotique. En particulier, l'espèce, comme signale par Dassanayake & Fosberg (1980), affectionne les dunes bien consolidées. Zaharan & Willis (1992) la signalent en Egypte, sur les dunes qui atteignent 10 m de hauteur, ou domine Silene succulenta Forsskal.

Une autre convolvulacée aux exigences écologiques semblables est *Calystegia soldanella* (L.) R. Br., elle aussi composante des associations psammophyles pionnières vivaces. Elle se caractérise par des tiges rampantes non volubiles, contrairement aux espèces du genre. En hiver, on peut confondre *Calystegia soldanella* avec *I. imperati*, car ce dernier possède des tiges et des stolons (qui partent de la souche mère et ne sont pas hypogés) peu feuillus ou avec une touffe terminale incomplètement développée.

La nouvelle station se trouve à environ 400 m de l'embouchure du fleuve S. Léonard localisée sur une dune bien consolidée à peu près à 40 m de la zone abiotique (référence cartographique IGM echelle 1:25000, Feuille 270 III S.O. (Village Delfino) (Fig. 2) où elle couvre une surface de 168 m² environ, dominée par Euphorbia terracina L. et Agropyron junceum (L.) Beauv., auxquels s'associent Calystegia soldanella (L.) R. Br., Matthiola sinuata (L.) R. Br., Ononis variegata L., Silene nicaeensis All., Salsola kali L., Cakile maritima Scop., toutes ces espèces référant à Ammophiletea Br.-Br. & R. Tx. 1943 et à Cakiletea maritimae R. Tx & Preising in R. Tx. 1950. L'arrière-zone dunale est constituée par des reboisements d'Acacia et Eucalyptus, occupés par des vastes zones construites.

La distribution fragmentaire d'*I. imperati* en Europe est conditionnée par des facteurs de type écologique et humain. En premier lieu, les exigences thermophiles particulières la confinent dans des situations pédologiques extrèmes, où les individus sont dotés d'un appareil

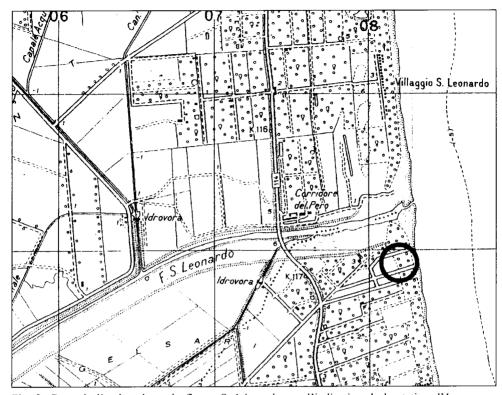


Fig. 2. Carte de l'embouchure du fleuve S. Léonard avec l'indication de la station d'*Ipomoea imperati* (Vahl) Grisebach.

de stolons bien développés. En deuxième lieu, la présence humaine a ralenti l'évolution naturelle de la végétation des dunes dans de nombreuses zones côtières, allant jusqu'à la disparition de cette espèce particulière. En détail Mohamed & Mohamed (1998), considèrent *l. imperati* comme une espèce très rare au Maroc, où trois stations seulement sont connues. Ils l'insèrent dans une liste des plantes endémiques ou menacées dans ce territoire.

Christos & Georgiades (1987) affirment que l'espèce est considérée à Chypre comme une plante aux propriétés médicinales, largement cultivée pour ses racines, qui contiennent des substances purgatives sans toutefois spécifier les lieux où elle est cultivée.

Notre station est localisée dans un lieu sujet à un fort impact anthropique dû aux constructions abusives à quelques kilomètres seulement de la zone protégée de la Réserve naturelle de l'embouchure du fleuve Simeto. Par conséquent il nous parait souhaitable d'adopter les mesures de protection nécessaires à la conservation *in situ* de l'espèce et de son écosystème.

Specimina visa.

Ipomoea imperati (Vahl) Grisebach: Presso la Foce del Fiume S. Leonardo, territorio di Siracusa, duna sabbiosa, 6-IX-1994, *R. Turrisi* (PAL); idem, *R. Turrisi* (FI).



Fig. 3. Particulier de la floraison d'*Ipomoea imperati* (Vahl) Grisebach près de l'embouchure du fleuve S. Léonard.

Bibliographie.

Battandier, J. A. 1888: Flore de l'Algerie. Dicotylédones. 595. — Typographie Adolphe Joudan, Alger.

Bonafé, F. B. 1979: Flora de Mallorca. 3: 346. — Mallorca.

Christos, Ch. & Georgiades, B. Sc. M. A. 1987: Flowers of Cyprus. Plants of medicine. 1: 42. — Nicosia..

Conti F., Manzi A., Pedrotti F. 1992: Lista rossa delle piante d'Italia. 276. — Associazione Italiana per il W.W.F., Società Botanica Italiana, Camerino.

Dassanayake, M. D. & Fosberg, F. R. 1980: A revised handbook to the flora of Ceylon. 1: 340-341.

— Smithsonian Institution and National Science Foundation, Washington.

Davis, P. H. D. Sc. 1978: Flora of Turkey and the East Aegean Islands. 6: 221-222. — Edinburgh.

Gmelin, J. F. 1791: Caroli à Linné..., Systema naturae per regna tria naturae, secundum classes, ordines, genera, species, cum characteribus differentiis. 2: 345. — Editio decima tertia aucta, reformata..

Greuter, W. & al. 1986: Med-checklist. 3: 11-12. — Genève.

Gussone, G. 1854: Enumeratio plantarum vascularium in insula Inarime. 210-211. — Ex Vanni Typographeo, Neapoli.

Imperato, F. 1672: Historia naturale. 671. — Neapoli.

Jafri, S. M. H. & El-Gadi, A. 1977: Flora of Libya. 45: 25-26. — Faculty of Science, Department of Botany, Tripoli.

La Valva, V. & Sabato, S. 1983: Nomenclature and typification of *Ipomoea imperati* (Convolvulaceae). – Taxon 32: 110-114.

Mohamed, F. & Mohamed, I. T. 1998: Catalogue des plantes vasculaires rares, menacées ou endémiques du Maroc. — Bocconea 8: 5-243.

Muschler, R. 1912: A Manual Flora of Egypt. 2: 770. — Berlin..

Ortega, C. G. 1798: Novarum, aut rariorum plantarum horti reg. botan. matrit. descriptionum decades, cum nonnullarum iconibus..... 7: 84. — Ex typographia Ibarriana, Matriti (Madrid).

Petagna, V. 1787: Institutiones botanicae. 2: 353-354. — Typis Petri Perger, Neapoli.

Pignatti, S. 1982: Flora d'Italia. 2: 390-391. — Bologna.

Post, G. E. 1932: Flora of Syria, Palestine and Sinai. 2: 212. — Beirut.

Tutin T. G. & al. 1972: Flora Europaea. 3: 82-83. — Cambridge.

Vahl, M. 1790: Symbolae botanicae..... 1: 17-18. — Nicolaus Moller et filius, Hauniae.

Zaharan M. A. & Willis A. J. 1992: The vegetation of Egypt. 319. — London.

Adresse de l'auteur:

Rosario Ennio Turrisi, Via Nociazzi 65, 95030 Tremestieri Etneo, Catania, Italie.